

L'association des anciens et anciennes élèves du collège, de L'eps et du Lycée Mixte de toul

jacques bernardin



Les Anciens Élèves, au début du siècle.

Le 25 Novembre 1934 **Jacques Cordier** (avocat homme de lettres et ancien maire de Toul) président d'honneur de l'association exhorte ses camarades afin qu'ils gagnent de nouveaux adhérents : *Ce faisant, vous ne travaillerez pas seulement, pour notre association mais pour la cité et le pays. car, un groupement comme le nôtre, qui, à la différence de beaucoup d'autres, rassemble uniquement des valeurs spirituelles et sentimentales, est, dans la vie de ce temps, un élément incontestable d'union civique et de stabilité sociale*

Quarante-six ans plus tard, le 26 octobre 1980, se fête le centenaire de l'association. Dans son discours d'ouverture de l'assemblée générale le président, **M. Dominique Noël** se fait l'écho de **Jacques Cordier**: *A présent, je voudrais rappeler que notre association a compté jusqu'à 500 membres, mais, au fil des ans, son effectif s'est quelque peu amenuisé; la vie n'est pas propice aux regroupements*

de tous ceux qui au cours de l'existence se sont couloyés dans la camaraderie et le labeur des études

En 1988, l'association tient sa dernière assemblée générale. Les élèves d'aujourd'hui prêtent-ils attention à cette photo de la 50^{ème} assemblée générale de 1934 perdue sur les murs du parloir et à la plaque commémorative, offerte par l'association en 1886, et qui est toujours en place dans le hall d'entrée du collège? Et pourtant, cette amicale a joué un rôle prépondérant dans la vie du collège; voici quelques éléments de son histoire

Invitons le **général Michon** président de l'association, au début du siècle à nous entretenir de celle-ci, de sa fondation, de ses conditions d'existence de sa valeur morale et du bien qu'elle cherche à faire, dans la limite de ses modestes ressources. Nous sommes le 25 mars 1904, pendant les fêtes du centenaire, dans la salle de conférences du collège: *L'Asso-*

*ciation des Anciens élèves de notre collège s'est formée, en 1880, sur l'initiative de quelques camarades habitant Toul parmi lesquels le président, **M. Benoit** et le vice-président **M. le docteur Leclère**. Notre association donnait, d'ailleurs, asile*



Le général Michon, président de l'association, en 1904.

aux membres de celle des anciens élèves du collège de Phalsbourg qui, fondée avant la guerre de 1870, voyait sa source tarie et ses adhérents dispersés. D'où son titre d'Association Fraternelle des Anciens élèves des collèges de Toul et de Phalsbourg.

Ses premiers présidents d'honneur sont **M Adolphe Liouville**, membre de l'Institut pour le collège de Toul et **M Erckmann**, l'homme de lettres bien connu pour le collège de Phalsbourg. Dès sa deuxième année, l'association compte 206 adhérents et elle s'efforce de respecter les objectifs suivants:

- entretenir les relations de bonne camaraderie qui se sont formées au collège et en créer de nouvelles entre anciens élèves d'époques différentes.
- venir en aide aux anciens élèves, à leurs veuves et à leurs enfants,
- aider, soutenir et guider, à leur sortie du collège, les jeunes camarades aux prises avec les difficultés d'un premier pas dans la vie.
- fonder des bourses ou des parties de bourses, des prix d'honneur, des récompenses en faveur des élèves les plus méritants
- et enfin, concourir à la prospérité du Collège

Ainsi, pendant les vingt premières années les membres du comité se réunissent six à huit fois par an; des bourses sont offertes en faveur des jeunes gens qui paraissent méritants. Les candidatures aux bourses sont examinées, avec une compétente autorité, par une sous-commission spéciale. Un jour il est décidé qu'une visite sera faite au collège, aux boursiers de l'association, afin de les encourager ou, précise-t-on avec sévérité, de les admonester, s'il y a lieu, sur leur travail.

Dix bourses sont encore octroyées en 1980, accompagnées de deux bourses supplémentaires à l'occasion du centenaire de l'association.

Un des Grands Prix d'Honneur est fondé par l'association et deux prix d'excellence sont offerts aux élèves désignés comme les plus méritants par le principal et les professeurs.

En 1886 l'association offre au collège la plaque de marbre portant les noms des camarades morts à l'ennemi, pendant la guerre de 1870; cette plaque existe toujours à l'entrée de l'établissement.

En 1893 le président de l'association **M Benoît**, fait don de 150 000 F. pour la construction d'un prolongement de l'établissement appelé encore aujourd'hui, **Annexe Benoît**.

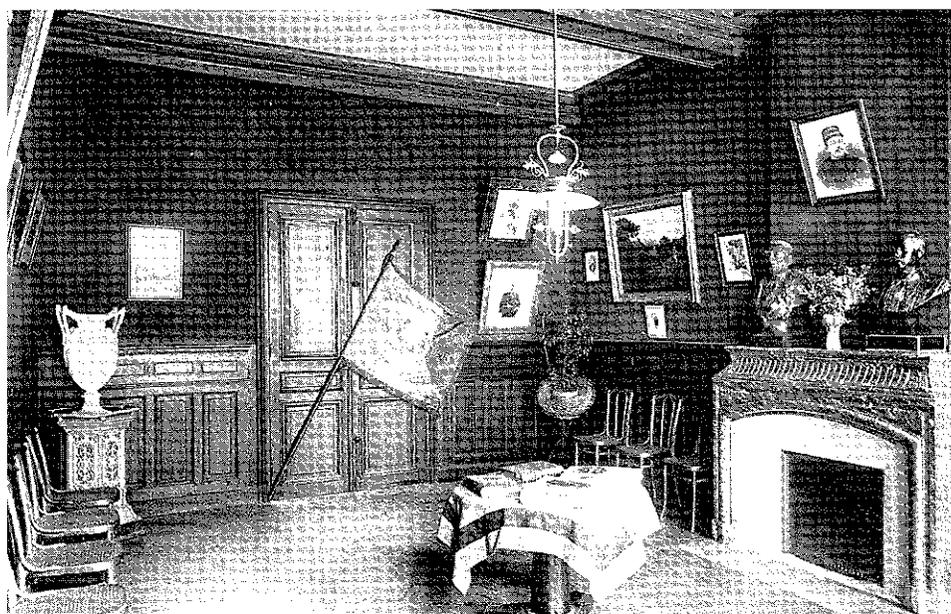
En 1904, l'association offre une médaille commémorative à tous les invités aux festivités du centenaire du collège.

En 1904 et en 1954 les cérémonies du centenaire et du cent cinquantième du collège sont organisées sous le patronage de l'Association des Anciens élèves.

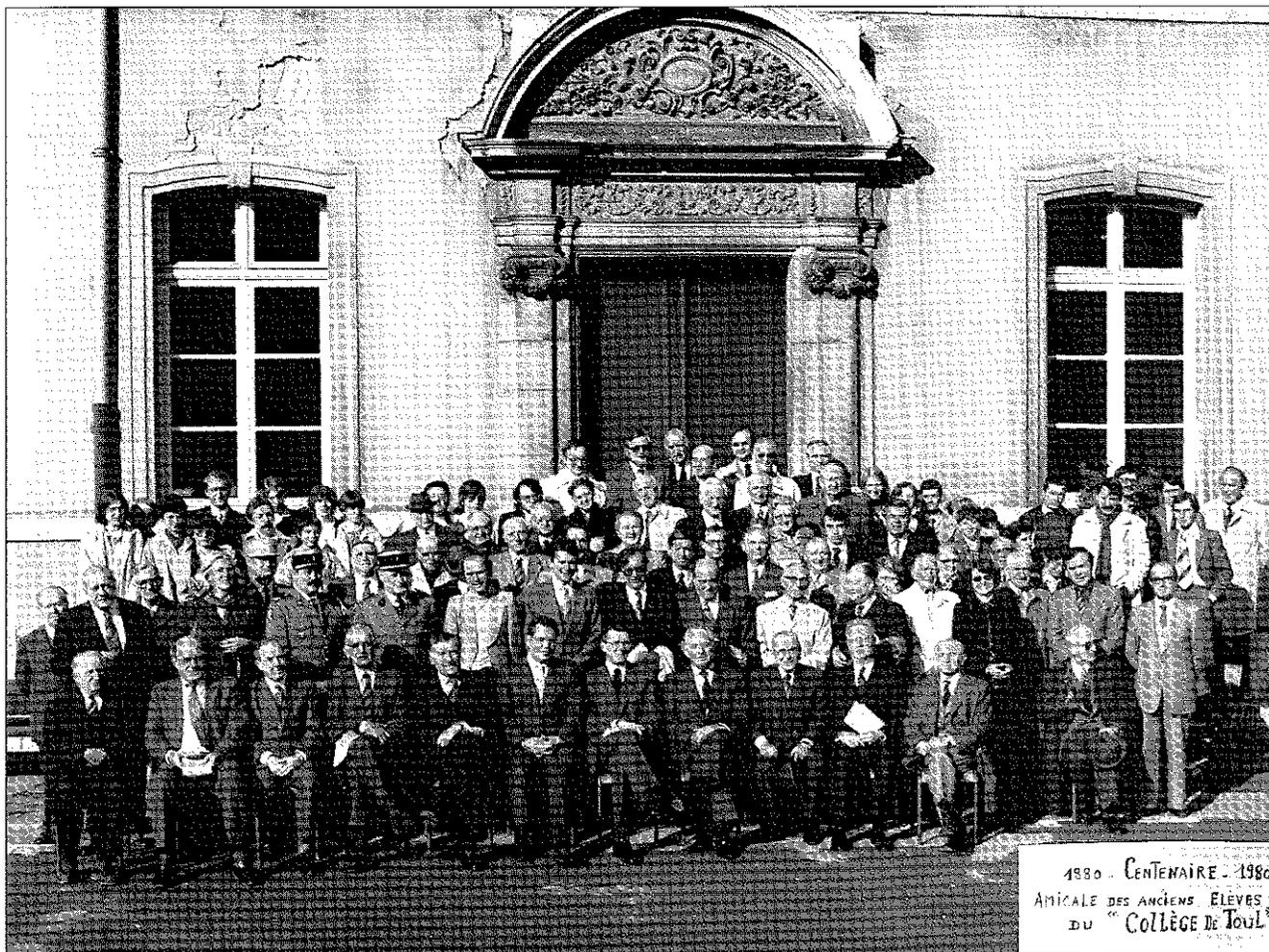
En 1926, le drapeau de la section de préparation militaire du collège de Toul (créée en 1884) est attribué à l'Association des Anciens élèves.

En 1947, l'association, disloquée par la guerre, est remise sur pied par **Charles Bouquet**.

Chaque dernier trimestre de l'année scolaire, se tenait l'assemblée générale qui se déroulait, presque toujours, selon le même ordonnancement. Par exemple le 16 novembre 1969, avant d'ouvrir la séance, une gerbe est déposée par un élève et par **M le docteur Schmidt** maire de Toul au pied des plaques.



Au parloir, le drapeau de l'Association des Anciens Elèves, 1913.



commémoratives. à la mémoire des morts de 1870-1871, de 1914-1918 et 1939-1945. Sous la direction de **M. Pariente**, principal du C.E.S., les anciens élèves se réunissent dans la salle de dessin; le président de l'association, **M. le docteur Schmidt** ouvre la séance puis donne la parole au président d'honneur **M. Ferry**, ingénieur en chef de l'Armement, qui fait son allocution. (Son passage au collège, de 1938 à 1944, reste d'ailleurs un témoignage marquant de cette période perturbée). Puis suivent les comptes rendus moraux et financiers. La réunion est clôturée par **M. Pariente** qui donne quelques éléments sur l'évolution du collège et qui termine ainsi son intervention: *Je me félicite, par ailleurs, de la cohésion qui s'est instaurée entre les deux sexes; les filles ont perdu de leur timidité et les garçons sont devenus moins flambards. Garçons et filles se séparent automatiquement à*

l'entrée des classes ou du réfectoire. Le seul regret que j'émettrais ici serait l'accès trop facile à l'enseignement secondaire

Avant de se diriger vers le *Restaurant du Commerce* les membres présents visitent leur *vieux bahut*. Bien sûr, d'autres restaurants de Toul ont eu l'honneur d'accueillir le banquet des anciens élèves du collège.

Dans les années 50 et 60, au moment du dessert, deux élèves invités prononcent quelques mots, et sur tout n'oublie pas de remercier l'association pour la bourse attribuée. Puis, il faut se séparer selon la formule consacrée du bulletin de l'association: *Et c'est, avec regret, qu'ils se quittèrent en se promettant de se retrouver l'année prochaine*

L'Association des Anciens élèves a vu sa dénomination changer au fil des ans. À l'origine elle est appelée: *Association Fraternelle des Anciens Elèves de Toul et de Phalsbourg*

En 1953, les élèves de Phalsbourg ne sont plus mentionnés et apparaissent les anciens élèves de l'Ecole Primaire Supérieure de Toul.

En 1961, elle devient l'*Association Fraternelle des Anciens Elèves du Lycée et de l'E.P.S. de Toul* (Le collège est transformé en lycée depuis octobre 1960).

En 1973, elle est dénommée *Association des Anciens Elèves et Anciennes Elèves du collège de l'E.P.S. et du lycée mixte de Toul*. Derrière ce titre, apparaît l'éclatement des élèves; il n'y a plus de classes primaires dans le collège qui reçoit seu-

lement les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, le lycée de la rue Général Foy accueillant les élèves de tous les collèges toulous dans le second cycle. À remarquer, aussi, que l'appellation de *fraternité* n'a pas résisté à la modernité !

Est-ce la raison de la disparition de l'Association des Anciens élèves ?

M. Dominique Noël, déjà cité, dans son intervention à l'assemblée générale du 26 octobre 1980, le ressent ainsi, lorsqu'il évoque le fléchissement des effectifs de l'association :

Cette situation tient, peut-être, à ce que les méthodes de scolarisation du XX^{ème} siècle, conduisent à un véritable éclate-

ment de l'enseignement très diversifié, que le progrès et la vie nous imposent. Jadis, de la 12^{ème} aux classes que l'on qualifie aujourd'hui de Terminales, mais qui, autrefois, aboutissaient aux humanités, on restait toujours ensemble, de l'entrée à la sortie

LES PRÉSIDENTS D'HONNEUR DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, DEPUIS 1893.

1893	M Benoît président de chambre honoraire à la Cour de Nancy	(1948 à 1951 pas d'assemblées)
1894	M Michon général de Brigade	1952 M Raulin principal honoraire
1895	M Denis homme de lettres	1953 M le docteur Merklen Louis professeur agrégé doyen honoraire
1896	M Dollot Eugène entrepreneur de travaux publics	1954 M le docteur Schmidt Pierre fête du cent cinquantième du collège
1897	M Salomon sous-préfet de Toul	1955 M Picard Maurice préfet du Lot-et-Garonne Agen
1898	M Dollot Emile ingénieur des Arts et Manufactures	1956 M Collard Louis administrateur des houillères de Lorraine
1899	M Liétard docteur en médecine	1957 M Merklen Pierre professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris
1900	M Joly professeur honoraire	1958 M Cohendet colonel en retraite Gondreville
1901	M Montignault colonel de gendarmerie	1959 M Geisler intendant militaire de 4 ^{ème} classe Nancy
1902	M Husson percepteur en retraite	1960 M Picard explorateur Paris
(1903 pas d'assemblée car fête du Centenaire)		1961 M Jorre colonel en retraite Paris
1904	M Mansion, directeur des contributions directes en retraite	1962 M Fiette Jean ingénieur commercial Nancy
1905	M Contal docteur en médecine	1963 M About Henri professeur honoraire agrégé
1906	M Cordier ancien député de Toul	1964 M le lieutenant-colonel Blary
1907	M Louard principal au collège de Toul	1965 M Morquin Gustave, professeur honoraire
1908	M Chevret Cyrille agriculteur	1966 M Levéchin Pierre ingénieur SNCF
1909	M Claude intendant militaire	1967 M Nouveau René directeur d'école honoraire
1910	M Morel professeur honoraire	1968 M Ferré André proviseur au lycée Paul-Lapie à Courbevoie
1911	M Denis Albert maire et député de Toul	1969 M Ferry Roger ingénieur en chef de l'Armement (Génie Maritime)
1912	M Joly professeur honoraire	1970 M Feidt Jean chef de division au parlement européen
1913	M Bédaton lieutenant-colonel de cavalerie	1971 M Gilet E lieutenant-colonel en retraite
(1914 à 1918 pas d'assemblées)		1972 M Ollier professeur honoraire
1919	M Bouchot Charles docteur en médecine	1973 M Aubry Pierre-Georges directeur de l'institut Clair-Soleil à Saint-Cergue (Suisse)
1920	M Bonfils-Lapouzade président de chambre à la Cour de Colmar	1974 M Lorrain Maurice inspecteur pédagogique régional honoraire
1921	M Thévenin contrôleur principal des contributions directes	1975 M Goudard Charles secrétaire général honoraire de la Chambre de Commerce de Saint-Dié
1922	M Grosjean colonel d'infanterie	1976 M Beck Robert chirurgien-dentiste honoraire
1923	M Adam recteur de l'académie de Nancy	1977 M Klein J directeur particulier d'assurances
1924	M Plassiard Louis avocat	1978 M Fischer Maurice matériel agricole
1925	M Colson Louis colonel du génie	1979 M Girerd Pierre-Ange étudiant en médecine
1926	M Aubry René commissaire de la marine en retraite	1980 M Miller Jacques avocat (centenaire de l'association)
1927	M Pierson Paul contrôleur principal des contributions directes	1981 Mademoiselle Cartigny Patricia, médecin
1928	M Liouville Félix avocat ancien député	1982 M Diligent Marie-Bernard médecin-psychiatre
1929	M Danse André directeur des contributions directes	1983 Mademoiselle Duval Françoise proviseur du lycée Marquette à Pont-à-Mousson
1930	M Boris André colonel d'artillerie breveté	1984 M Diot Bernard directeur du centre de recherches de Pont-à-Mousson
1931	M Gauthier Théophile proviseur honoraire du lycée Leconte-de-Isle ancien chef de l'Instruction publique à la Réunion	1985 M Génin Maurice professeur au lycée de Toul
1932	M Harmant Adrien receveur de l'enregistrement au Havre	1986 M Drouin Pierre professeur de médecine
1933	M Danse Robert receveur particulier des douanes en retraite	
1934	M Cordier Jacques, avocat à Paris	
1935	M Pierrat Jean colonel d'artillerie	
1936	M Husson Louis médecin vétérinaire	
1937	M l'abbé Clanché curé de Dieulouard	
(1938 à 1946 pas d'assemblées)		
1947	M Crosmarie Camille docteur en médecine	



Le personnel du collège, en 1997.

remerciements

Au nom de l'établissement, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui, de près ou de loin, au travers des différentes générations, ont fréquenté ou fréquentent encore le collège, et qui, par leurs actions ou témoignages divers, oeuvrent à la réussite de cette rétrospective historique et font en sorte que cette *vénérable bâtisse*, si chère au coeur de ceux qui y ont vécu ou qui y vivent encore, respire à nouveau d'un souffle d'intense émotion

M. Keller, principal du Collège Amiral de Rigny